



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Autorité cantonale de la transparence, de la
protection des données et de la médiation ATPrDM
Kantonale Behörde für Öffentlichkeit, Datenschutz
und Mediation ÖDSMB

Rue des Chanoines 2, 1700 Fribourg

T +41 26 322 50 08
www.fr.ch/atprdm

Aux médias accrédités auprès
de la Chancellerie d'Etat

Fribourg, le 24 mai 2024

Communiqué de presse

Une nouvelle loi pour la protection des données et un engagement fort dans la prévention des conflits

L'Autorité cantonale de la transparence, de la protection des données et de la médiation (ATPrDM) a publié son rapport d'activité 2023. Dans le domaine de la transparence, les demandes sont constantes avec un intérêt grandissant pour les permis de construire. En protection des données, la nouvelle loi apporte son lot d'améliorations et d'informations. Dans le domaine de la médiation administrative, un fort engagement a été effectué dans le domaine de la prévention des conflits.

Transparence – intérêt grandissant pour les permis de construire

En transparence, le nombre de demandes en médiation est resté élevé. 21 demandes en médiation ont été soumises à la préposée à la transparence, dont 9 concernaient des demandes en lien avec des permis de construire. 11 médiations ont abouti à un accord et 5 cas ont conduit à une recommandation de la préposée faute d'accord entre les parties.

Protection des données – une nouvelle loi

En protection des données, la Loi cantonale sur la protection des données (LPrD) révisée est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024 afin d'offrir aux citoyennes et citoyens du canton de Fribourg un cadre juridique moderne qui s'aligne sur les standards du droit européen. Grâce à cette loi, les personnes voient leurs droits renforcés. D'une part, la réforme renforce le contrôle et la maîtrise des informations qu'elles partagent avec les collectivités publiques. D'autre part, les obligations en matière de protection des données sont plus strictes pour les responsables au sein de l'administration. L'Autorité a mis sur pied de nouveaux outils tels que par exemple [un portail d'annonce pour les violations de la sécurité des données](#) ou [des modèles pour réaliser des analyses d'impact](#), disponibles sur son [site Internet](#).

Médiation – un engagement fort dans la prévention des conflits

En Suisse, une personne sur cinq a du mal à lire et à comprendre un texte standard. La médiatrice s'engage depuis plusieurs années en faveur du recours au langage simplifié. L'objectif est de « traduire » le langage administratif, qui est souvent difficile à comprendre. Depuis avril 2023, les [principales informations sur les domaines de la transparence, de la protection des données et de la médiation sont proposées en langage simplifié](#) sur le site internet de l'Autorité.

En été 2023, la médiatrice a lancé un nouveau projet de [présentation de l'administration cantonale en langage simplifié](#). Elle collabore pour ce faire avec les Directions et la Chancellerie d'État, le Grand Conseil et le pouvoir judiciaire. Ce projet sert de base à la traduction en langage simplifié d'autres textes des différentes unités de l'administration cantonale.

Dans l'année sous revue, 37 demandes de citoyennes et citoyens sont parvenues à la médiatrice cantonale, dont 13 relevaient du champ d'application de la loi sur la médiation administrative.

Communication – un nouveau visage pour le rapport d'activité 2023

L'Autorité a revu la présentation et la structure de son rapport annuel avec pour buts de présenter les sujets importants de l'année sous revue, ainsi que de les mettre en valeur au moyen d'éléments graphiques et d'une nouvelle mise en page. Vous trouvez une mise en lumière des points forts sur les premières pages du rapport d'activité.

[Vous pouvez consulter notre rapport d'activité 2023.](#)

Contact

—

Laurent Schneuwly, Président de la Commission cantonale de la transparence, de la protection des données et de la médiation, T +41 26 304 15 23, de 09h00 à 11h00

Martine Stoffel, préposée cantonale à la transparence et à la protection des données, T +41 79 123 58 95, de 09h00 à 11h00

Annette Zunzer Raemy, médiatrice cantonale, T +41 26 305 10 43, de 09h00 à 11h00